

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Vésinet (78110)

Réponses de Matthieu Riché, au nom de la liste « Nous, les Vésigondins »

— le 01/03/2020 à 22:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour le Vésinet d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.

Comme nous l'avons évoqué dans notre programme, nous sommes favorables à la mise en place d'un plan vélo sur notre ville, réalisé en concertation avec les utilisateurs et les riverains, ainsi que les spécialistes de la sécurité (délégation interministérielle du vélo par exemple). Notre priorité est de répondre aux besoins des Vésigondins exprimés dans votre enquête, tout particulièrement : sécuriser les axes permettant de se rendre aux écoles de la ville et aux infrastructures sportives : De princesse au stade des Merlettes par exemple, de République au collège du Cèdre et au Lycée Alain..., aux gares RER

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Nous nommerons un adjoint en charge de coordonner et d'animer le Comité Vélo en lien avec les conseils de quartier. Le Comité Vélo sera réuni 4 fois par an et les compte-rendus seront publiés sur le site internet de la municipalité. Ce comité respectera la parité et sera constitué de Vésigondins représentatifs de la Ville (célibataires, jeunes parents, personnes âgées..) et de professionnels et "utilisateurs" de la Ville. Il participera à la définition du plan vélo afin de répondre aux enjeux locaux. Ce comité participera à l'organisation de la journée du Vélo que nous souhaitons mettre en place. Il pourra être mobilisé pour faire des actions de prévention.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Référence est faite à la diapo 8 du manifeste.

Le Vésinet doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes.

Nous sommes favorables à sécuriser les grands axes empruntés en priorité par nos enfants, ce qui passe par les grands axes de la Ville, dans le respect des règles d'architecture urbaine et de protection de nos arbres. Nous sommes favorables à des trajets sécurisés permettant de se rendre de St Germain-en-Laye à La Défense, du quartier Princesse au stade des Merlettes. Ces axes ne dépendent pas de la commune, il est donc indispensable de mobiliser les acteurs concernés, notamment le département.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Boulevard Carnot

- Route de Montesson
- Route de Croissy
- Place de la République

Cette question renvoie à la précédente, il s'agit de voies départementales qui ne sont pas gérées par la commune. Il est nécessaire de mobiliser les acteurs concernés, et de développer un plan vélo respectueux des contraintes architecturales. Nous pensons que le développement du vélo nécessite de lui donner plus de place en ville et sur les grands axes afin, d'en faire sur 6 ans, un moyen de circulation privilégié. Enfin, le comité vélo devra jouer pleinement son rôle dans ces aménagements.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : toutes les écoles aux gares du Vesinet Pecq et/ou du Vesinet Centre (cf. diapo 10 du manifeste).

Les pelouses pourraient être adaptées pour créer ce réseau efficace et déjà naturellement séparé du trafic motorisé (cf. diapo 13 du manifeste). Il faudra porter une attention particulière au franchissement des ponts et des passerelles ferroviaires (rampes motorisées pour la montée, et freinées dans la descente : <https://youtu.be/ryc2sqjCkMs>)

Oui, comme nous l'avons déjà évoqué, nous souhaitons en priorité sécuriser et développer les axes les plus empruntés par les jeunes, notamment reliant les écoles et les gares ! Les passerelles ferroviaires sont un vrai enjeu pour faciliter l'usage du vélo et sera une priorité car elles créent des ruptures et des risques pour les cyclistes et nos jeunes.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Chatou, Croissy sur Seine et Le Pecq.

C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS

Il est pour nous indispensable de travailler avec les communes voisines pour avoir un plan vélo cohérent sans ruptures.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cf. diapo 12, exemple entre route de Montesson et Route de Sartrouville.

Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la route de Montesson, de la Route de Croissy et du Bd Carnot. Des zones 30 pourraient être aménagées sur ces axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Nous sommes favorables à réduction de la vitesse en ville pour des raisons de sécurité et environnementales. Il est utile de s'appuyer sur les technologies actuelles (feux tricolores qui se déclenchent quand la vitesse est dépassée, lumière bleue...). Notre objectif est de sécuriser les accès aux écoles.

Action n°10 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Commencer à mettre en place une zone piétonne en centre ville, par exemple rue Thiers. Fermer définitivement le tour du lac des Ibis.

Nous sommes favorables à mettre des passages en zone douce et semi piétonnes afin de donner envie de se promener dans le centre ville. Nous sommes favorables aussi à une réduction de la voiture sur le lac des Ibis pour le rendre aux piétons d'ici la fin du mandat au plus tard, sous réserve de conserver un accès au pavillon des Ibis

Action n°11 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Il ne nous est pas possible d'évaluer l'impact de cette mesure. Le double sens cyclable nécessite aussi une meilleure information des citoyens.

Avec le Comité Vélo, nous étudierons la mise en oeuvre de telles solutions

Action n°12 : je suis indécis-e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

De même, compte tenu du nombre de crèches et d'écoles et de leurs implantations, il est difficile de donner une réponse définitive. Nous étudierons au cas par cas les possibilités.

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de l'église, mais également dans les zones résidentielles, où bon nombre de places de stationnement pourraient être supprimées et redonner ainsi de la place aux piétons et autres mobilités douces et actives.

Le Parking en sous sol de la place du marché est sous utilisé et doit être intégré dans la réflexion. Il est nécessaire de le rénover pour faciliter son utilisation notamment le samedi matin. Des parkings à vélo doivent aussi être installés sur le haut de la place.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement. Assurer à la même occasion le contrôle du bon paiement du stationnement.

Nous ne pensons pas qu'au Vésinet cette mesure soit incitative pour utiliser le vélo

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare du Vésinet Le Pecq et au Vésinet Centre. Il est nécessaire d'augmenter l'offre. Un stationnement Veligo pourrait être créé côté lac de la Station, étant donné que le pont ferroviaire de la route de Montesson est peu (pas) cyclable.

Oui nous sommes favorables à renforcer et sécuriser le stationnement des Vélos, notamment à proximité des immeubles car beaucoup de Vésigondins ne peuvent pas garer chez eux leurs vélos

Action n°16 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre Ville, autour de la place de la république, aux Charmettes, Ilot des Courses, et dans le quartier Princesse.

Action n°17 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.
Ceci est particulièrement applicable dans les zones à plus forte densité du PLU (zones UA et UB du PLU)

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.

Une partie des écoles sont équipés. Il faudra faire un diagnostic afin d'étudier les possibilités selon les écoles et équipements

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.
Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles, en centre ville et aux abords des gares.

Action n°20 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.
Service à développer par exemple les jours de marché.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous sommes favorables à la mise en place d'opérations de trocs de vélos, brocantes de vélos... La Région a déjà un dispositif qui pourra être plus largement promu.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous faciliterons l'identification d'un tel lieu qui pourrait être dans l'espace de vélo solidaire prévu au RER Le Vésinet Le Pecq par exemple

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Oui à la culture Vélo dans les écoles. En revanche, nous ne sommes pas convaincus de la nécessité d'équiper les écoles des Vélos. A étudier avec les écoles selon les besoins afin de s'assurer qu'ils seront utilisés !

Action n°24 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Utiliser par exemple le tour du lac des ibis.

Nous considérons que le parc des Ibis répond à cette fonction et pourrait être fermé plus régulièrement pour des opérations de ce type

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Vésinet, c'est 3km de diamètre avec très peu de relief.

Absolument !

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous sommes favorables à remettre en place une police municipale à Vélo au Vésinet, et à faciliter l'usage du vélo pour l'entretien des espaces verts. Pour les repas, ce sera à étudier, nous n'avons pas assez d'informations précises pour connaître les besoins et impacts

Action n°27 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Oui ce sera la journée des piétons et du Vélo !

Action n°28 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Ceci inclus le stationnement des deux roues motorisés.

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e